

Le magazine trimestriel de Pays de Montbéliard Agglomération

Mobilités **L'ÉTÉ EN LIBERTÉ**



Chère Madame, cher Monsieur,



© Simon Daval

L'été est bien installé dans le Pays de Montbéliard. Notre territoire, avec la diversité et la beauté des paysages qui le caractérisent, est de nouveau un remarquable terrain d'investigation et de vacances pour chacun d'entre nous. Et Pays de Montbéliard Agglomération

est à vos côtés pour vous en dévoiler tous les charmes.

Le dossier de ce magazine estival fait ainsi la part belle aux mobilités, et principalement aux mobilités douces (pages 16-19). Avec ses 160 kilomètres d'itinéraires cyclables, l'Agglomération mène une politique cyclable forte et donne l'opportunité à tous de découvrir le territoire en deux-roues. Une activité à la fois bonne pour l'environnement mais également pour la santé. Et sur ce sujet de la santé justement, PMA est actuellement en train de poser les jalons afin que notre territoire amplifie son offre envers ses habitants (pages 8-9).

L'été rime assurément avec activités. Activités physiques d'abord et ces prochaines semaines ne manqueront pas de sport : activités olympiques à la Base de Loisirs (page 6), reprise de la saison du FCSM avec le soutien de l'Agglomération (pages 22-23), Tour du Pays de Montbéliard cycliste (pages 14-15) et bien d'autres rendez-vous de très haut niveau (en 4^e de couverture). Activités culturelles également avec, ici présentées, les différentes séances de cinéma en plein air (page 7) ainsi que les animations en lien avec les 70 ans de l'église du Sacré-Cœur, à Audincourt (page 26).

Ce beau temps des vacances laisse également grandir les projets menés par Pays de Montbéliard Agglomération, qu'il s'agisse de la construction du futur Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique (pages 10-11), de la mise en place de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (pages 12-13) ou encore de Territoires d'Innovation avec le Living Lab (pages 24-25). Quant au développement économique, il demeure plus que jamais le fer de lance de notre action. L'aide de PMA aux entrepreneurs, artisans et commerçants durant la période de pandémie (pages 20-21) ou encore l'installation de Faurecia Clean Mobility à Technoland II (pages 4-5) sont là pour en témoigner.

Bonnes vacances à tous.

Charles Demouge

Président de Pays de Montbéliard Agglomération



© Stéphanie Kuryban - Time Prod

p. **04-05**

L'ACTU DU MOMENT

La zone d'activités de Technoland II, sur les hauteurs d'Allenjoie, accueille cet été l'entreprise Faurecia Clean Mobility. Un aménagement hors normes pour un projet d'ampleur.

p. **06-07** - Rendez-vous

Durant la période estivale, profitez aussi bien des événements de la Base de Loisirs du Pays de Montbéliard que des nombreuses séances de cinéma en plein air.

p. **08-09** - En bref

p. **10-11** - Horizons

Le chantier du futur Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique avance actuellement à grands pas pour une ouverture la saison prochaine.

p. **12-13** - Déchiffrage

En moyenne, un habitant du Pays de Montbéliard jette 237 kg d'ordures ménagères dans sa poubelle par an. Mais quels déchets se cachent derrière ce chiffre ?

p. **14-15** - L'actu à 180°

Le 2nd Tour cycliste du Pays de Montbéliard aura lieu du 27 au 29 août prochain.



© Samuel Caillien

MONA est distribué en boîtes aux lettres dans les 72 communes qui composent l'Agglomération : Abbévillers, Allenjoie, Allondans, Arbouans, Audincourt, Autechaux-Roide, Badevel, Bart, Bavans, Berche, Bethoncourt, Beutal, Blamont, Bondeval, Bourguignon, Bretigny, Brognard, Colombier-Fontaine, Courcelles-lès-Montbéliard, Dambelin, Dambenois, Dampierre-les-bois, Dampierre-sur-le-Doubs, Dannemarie-lès-Glay, Dasle, Dung, Échenans, Écot, Écurcey, Étouvans, Étupes, Exincourt, Feschers-le-Châtel, Feule, Glay, Goux-lès-Gambelin, Grand-Charmont, Hérimoncourt, Issans, Longeville-sur-Doubs, Lougres, Mandeuve, Malthay, Meslières, Montbéliard, Montenois, Neuchâtel-Urtière, Noirefontaine, Nommay, Pierrefontaine-lès-Blamont, Pont-de-Roide-Vernondans, Présentevillers, Raynans, Remondans-Vaire, Roche-lès-Blamont, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-Julien-lès-Montbéliard, Saint-Maurice-Colombier. Seloncourt, Semondans, Sochaux, Solemont, Taillecourt, Thulay, Valentigney, Vandoncourt, Vieux-Charmont, Villars-lès-Blamont, Villars-sous-Dampjoux, Villars-sous-Écot et Voujeaucourt.

p. 16-19 - DOSSIER

Dans le Pays de Montbéliard, l'été se vit en modes doux de déplacement. Et avec sa politique cyclable, PMA vous rend l'échappée belle.



© Samuel Coulon

p. 20-21 - Alter Ego

Les commerçants du Pays de Montbéliard témoignent des aides reçues par l'Agglomération durant la crise sanitaire.

p. 22-23 - Regards croisés



© Samuel Coulon

À l'orée de cette nouvelle saison, PMA reste le supporter n°1 du FCSM. Allez les jaune et bleu !

p. 24-25 - Territoires d'Innovation

Dépolluer des anciens sites industriels par les plantes ? MONAgglo vous invite à découvrir le phytomanagement, au Living Lab de Vieux-Charmont.

p. 26 - Le bon coin

Venez fêter les 70 ans de l'église du Sacré-Cœur, à Audincourt.

p. 27 - Tribunes

Retrouvez **MON21** et toute l'actualité en ligne sur www.agglo-montbeliard.fr

Directeur de la publication : Charles Demouge – Directrice de la communication : Adeline Coquet – Rédacteur en chef : Alexis Beuscart – Conception maquette & mise en page : Ahmed Aliouane – Impression : Estimprim – Photos : Alexis Beuscart – Samuel Coulon – Simon Daval – JM Doman – Stéphanie Durbic – Stéphane Kurdyban – Time Prod – Christian Lemontey – Gilles Pincemaille – Tim Platt – Maeva Schamberger – **MONAgglo** : Pays de Montbéliard Agglomération, 8, avenue des Alliés – BP 98407 – 25 208 Montbéliard Cedex – Téléphone : 03 81 31 88 88 – Courriel : mona@agglo-montbeliard.fr N° ISSN : 2494-5080 - MONagglo est adhérent de l'Union des journaux et journalistes d'entreprises de France. Tirage : 71 000 exemplaires. Couverture : Simon Daval.

Le selfie de Carlos

Pour ce numéro d'été, Carlos nous a envoyé une photo de sa rencontre avec le chroniqueur culinaire Loïc Ballet, le 16 juin dernier au siège de Pays de Montbéliard Agglomération.

Vous aussi, prenez une photo de votre Pays de Montbéliard lors d'un moment insolite, d'un événement particulier ou dans un lieu emblématique, faites-nous la parvenir par mail à mona@agglo-montbeliard.fr et gagnez un cadeau surprise !



INFOS DÉCHÈTERIES

• **Carte.** Besoin de créer ou de remplacer votre carte d'accès en déchèterie ? Une seule adresse électronique pour ce faire : carte-decheterie@agglo-montbeliard.fr

• **Plan canicule.** La période estivale est souvent synonyme de très grosses chaleurs. Le déclenchement de l'alerte 3 canicule par la Préfecture modifie désormais les horaires d'ouverture des déchèteries gérées par Pays de Montbéliard Agglomération afin de préserver la santé des agents. En cas de grosse chaleur, les sites seront dès lors ouverts de 7h à 14h.



© Simon Daval



agglo-montbeliard.fr / déchets / le recyclage





L'usine Faurecia Clean Mobility, le 11 juin dernier.

FAURECIA CLEAN MOBILITY s'implante sur Technoland II

C'est un emménagement colossal qui est en train d'avoir lieu sur les hauteurs du parc d'activités Technoland II, créé par Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) avec l'appui de son aménageur Sedia. Cet été, Faurecia Clean Mobility (FCM) déménage une partie de son site de Mandeure et investit un nouveau bâtiment aux performances environnementales exceptionnelles. Une implantation qui traduit aussi la volonté de l'Agglomération de conserver l'entreprise, et donc l'emploi, sur son territoire.

C'est un bâtiment de 22 500 m², au cœur d'une parcelle de 7,7 hectares sur Technoland II, qui concentre bien des attentions. Cet été, alors que les travaux de construction seront en cours d'achèvement, les machines de production seront amenées afin que la production en série des systèmes d'échappement débute à la mi-août. Les quelques deux cents salariés de l'entreprise investiront alors leur nouveau cadre de travail sur lequel Philippe Lallemand ne tarit pas d'éloges (*lire également page suivante*). « C'est notre usine référence, dans le groupe Faurecia Clean Mobility, en termes de neutralité carbone. L'usine du futur ! Un bâtiment de la sorte, c'est d'habitude 2 400 tonnes équivalent carbone par an. Ici, ça sera zéro... »

Trois projets en un

Chaufferie biomasse, récupération de la chaleur dégagée par l'activité industrielle, éclairage LED, optimisation de l'éclairage extérieur (qui gênera le moins possible la faune locale), récupération des eaux de pluie, panneaux solaires, ossature bois et toit végétalisé... Voici, entre autres, les nombreuses qualités environnementales de la nouvelle usine du groupe Faurecia qui sera une usine de référence en termes de neutralité carbone. Sans oublier les 160 arbres d'essence locale, ruches et hôtels à insectes qui seront sur le site. Une construction référence qui, au demeurant, en appellera d'autres.

Celle-ci n'est en effet que le premier étage de la fusée du grand projet de Faurecia qui en comporte deux autres. Après le transfert de l'activité dite « réduction des émissions » (les systèmes d'échappement), la plateforme accueillera en 2022, à 500 mètres de là, les salariés et les productions des sites de Faurecia Seating de Montbéliard et d'Étupes. Enfin, et si les commandes des clients sont au rendez-vous, le groupe espère bien installer la première usine de production de réservoirs hydrogène grande série en Europe dans les locaux de sa nouvelle entreprise sur Technoland II. ■

« Technoland II est un endroit idéal »

Philippe Lallemand est le directeur de la transformation de Faurecia Clean Mobility (FCM) pour la zone Europe.



« Faurecia a un gros projet, de l'ordre de 165 millions d'euros, afin de pérenniser, du fait de son histoire, son activité dans la région. Nous devons être compétitifs et y développer - et surtout avoir la capacité de développer - une usine neutre du point de vue de ses émissions carbone. Pour ces raisons, Technoland II est un endroit idéal. D'une part, c'est proche de l'endroit où travaillent actuellement nos salariés, que ce soit Mandeure, Montbéliard pour SIEDoubs ou Étupes. Aussi, la proximité de l'A36 fait que le site est très bien situé d'un point

de vue logistique, que ce soit pour nos clients locaux comme internationaux. Enfin, nous avons travaillé efficacement avec Pays de Montbéliard Agglomération, la SEM PMIE et la Région. Nous avons développé ce projet en un temps record. Quand nous avons commencé à chercher une parcelle pour installer notre usine du futur, PMIE a apporté des solutions très rapides et l'interaction avec eux, de même qu'avec le cabinet d'ingénierie en infrastructure BEJ, a été très positive. Il n'y a eu aucun écart de budget et l'ensemble a été construit en 18 mois. » ■



LE MOT DE DIDIER KLEIN, Vice-Président en charge du Développement économique

« Outre le fait que nous ayons réussi à maintenir et même développer l'activité - et donc l'emploi - de Faurecia sur le Pays de Montbéliard, je suis particulièrement fier de cette usine du futur qui se construit sur Technoland II qui est un exemple de parc d'activités industrielles durables. C'est grâce au savoir-faire des entreprises de constructions locales, et sous la maîtrise d'ouvrage de la SEM-PMIE accompagnée par Sedia, Batifranc, la Banque des territoires et Faurecia. Ce nouveau bâtiment est en effet noté « excellent » dans le standard de



certification britannique BREEAM qui évalue les qualités environnementales de la construction, de l'utilisation et des productions d'un bâtiment. Si elle est un modèle pour Faurecia, elle doit l'être aussi pour l'ensemble des entreprises de notre territoire qui cherchent à diminuer leur empreinte carbone. Les solutions existent, la preuve ! Ainsi, et comme l'a souhaité le Président de PMA Charles Demouge dans son projet de mandat, le développement économique peut désormais s'imaginer dans le cadre de la transition écologique. » ■



L'APPORT DE PMA

Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) et son bras armé immobilier la SEM Pays de Montbéliard Immobilier d'Entreprise (PMIE), ainsi que la Région Bourgogne-Franche-Comté, ont manifesté très rapidement leur intérêt pour la réalisation du projet de développement de FCM sur le site de Technoland II. Pour la réalisation de cette nouvelle usine, PMA

a noué un partenariat fort avec la Banque des Territoires, Sedia, PMIE, Batifranc et FCM qui traduit la volonté de l'Agglomération de développer des parcs d'activités à haute valeur environnementale et de créer une offre foncière adaptée aux entreprises en leur permettant d'assurer leur transition écologique. ■



RENDEZ-VOUS

UN ÉTÉ OLYMPIQUE à la Base de Loisirs

Si vous n'allez pas aux Jeux Olympiques, les JO viennent à vous cet été à la Base ! Grâce à Pays de Montbéliard Agglomération et aux associations sportives locales, venez essayer gratuitement de nombreuses disciplines olympiques du 24 juillet au 8 août.

Une nouvelle discipline tous les jours !

Volleyball et handball : samedi 24 avec l'EVBS, le Beex-VA Handball et l'ASCAP Handball.

Marche aux flambeaux : ouverture des Jeux Olympiques, samedi 24 avec les clubs de randonnée d'Hérimoncourt et de Bavans*.

Tir : dimanche 25 juillet avec une démonstration de la Société de Tir Audincourt.

Golf : lundi 26 avec le club de Pruvenelle et le club de swingolf Montenois.

BMX et VTT : mardi 27 juillet avec le SC Dambelin, le CC Etupes et l'AVMB.

Tennis et tennis de table : jeudi 29 avec le stade Audincourtois, l'ASCAP tennis et le tennis de table seloncourtois.

Équitation : samedi 31 juillet intervention du centre équestre de Valentigney, un manège équestre sera

aménagé pour cette journée.

Karaté : dimanche 1^{er} avec le Karaté Club de Seloncourt.

Badminton : lundi 2 avec le Badminton Club d'Etupes.

Triathlon : mercredi 4 avec Pays de Montbéliard Triathlon.

Basket : jeudi 5 avec l'AS Valentigney.

Escrime : vendredi 6 avec les Lions de Montbéliard.

Boxe : samedi 7 avec Montbéliard Boxe.

Natation : dimanche 8 (13h30-18h) avec des ateliers de familiarisation avec la natation dispensés par La Citédo pour les enfants de 4 à 10 ans*. Toutes ces activités sont gratuites et sans inscription (sauf mention contraire) mais sont susceptibles d'être annulées en cas de mauvaise météo. ■

*sur inscription à l'accueil ou au 03 81 31 84 70.

La Base de Loisirs du Pays de Montbéliard propose également de nombreuses activités gratuites durant la période estivale. Toutes les infos à retrouver sur :



agglomontbeliard.fr / sports / les équipements du Pays de Montbéliard / la Base de Loisirs.

LES RDV DE LA FIN D'ÉTÉ

Mercredi 25 août :

découverte des activités de La Citédo de 10h15 à 18h avec aquarando (adultes et seniors), aquagym, animation Bro Lanta (public familial).

Samedi 28 et dimanche 29 août :

« Le Monde en Danse », découverte des danses du monde, démonstration et initiation avec les modules du chorégraphe Sarath Amarasingam, référent artistique de ce week-end, et du Conservatoire de Danse du Pays de Montbéliard, Christ'all dance, Magali Zumba Danse, Vahiné Moana. Un événement labellisé « Les Couleurs de l'Agglo »*.

Lundi 30 et mardi 31 août :

« Nettoie ta plage ! », nettoyage du site et animations sur le tri des déchets, de 9h à 11h*.

Mercredi 1^{er} septembre :

« Concert sur l'eau » dans le cadre du festival « My Baby Blues », organisé par l'Atelier des Mômes et le Moloco en partenariat avec PMA. ■

*sur inscription à l'accueil ou au 03 81 31 84 70.



© Simon Deva

DE GRANDES TOILES au grand air

Cet été, vous n'aurez que l'embarras du choix pour vous faire une toile dans le crépuscule du Pays de Montbéliard. Grâce au partenariat mis en place avec le Centre Image de Montbéliard, des nouveautés sont au programme du côté de l'Aérodrome et à la Damassine. Devant le grand écran, vous aurez la tête dans les étoiles...

Le Festival Plan'Air à l'Aérodrome

Le Syndicat Mixte de l'Aérodrome du Pays de Montbéliard lance cet été son tout nouveau Festival Plan'Air à Courcelles-lès-Montbéliard, le premier festival de plein air consacré à l'aéronautique. Et on vous donne tout de suite un bon conseil : réservez bien vos vendredis soir ! Après un rendez-vous inaugural le 16 juillet, les séances se poursuivront jusqu'à la rentrée avec des films forcément en lien avec l'aviation comme « Donne-moi des ailes » (23 juillet), « Flight » (30 juillet), « Les figures de l'ombre » (20 août), « Le Petit Prince » (27 août), « 2001, l'Odyssée de l'espace » (3 septembre) et « Aviator » (10 septembre). Mieux, une tombola aura lieu à chaque rendez-vous pour gagner plusieurs baptêmes de l'air ! ■

Aire de pique-nique, camions de restauration, glaces italiennes. Apportez de quoi vous installer confortablement !



[agglo-montbeliard.fr / tourisme /](http://agglo-montbeliard.fr/tourisme/)
Venir dans le Pays de Montbéliard

Les Toiles du Soir du Centre Image

Jusqu'au 28 août, le Centre Image nous refait vivre le cinéma itinérant à travers le Pays de Montbéliard grâce à son opération « Les Toiles du Soir ». Rendez-vous notamment à Vandancourt (24 juillet, « Mia et le lion blanc »), Audincourt (28 juillet, « Astérix et le secret de la potion magique »), Blamont (29 juillet, « Donne-moi des ailes »), Montbéliard (7 août pour « Le voyage du Prince », 26 août pour « Le grand méchant renard et autres contes ») ou encore Montenois (25 août, « Le roi lion »). ■
Salle de repli en cas de mauvais temps.



centre-image.org

Damassine

La Damassine à Vandancourt se lance également pour la première fois dans la diffusion de film à la nuit tombée. Le samedi 28 août à 21h sera diffusé « Minuscule 2, les mandibules du bout du monde » dans le cadre de l'opération « Les Toiles du Soir ». Rendez-vous sur place dès 19h pour un pique-nique (annulation en cas de pluie) avec les repas tirés du sac. ■

Buvette sur place. Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles. Apportez chaise pliante, transat, couverture...



[agglo-montbeliard.fr /](http://agglo-montbeliard.fr/)
environnement /
La Damassine

Les travaux à Audincourt jusqu'en octobre



Débutés en avril dernier, les travaux sur les réseaux d'assainissement et la ligne 3 du Transport à Haut Niveau de Service (THNS) sur la route de Seloncourt, à Audincourt, vont bon train. Le chantier d'ampleur confié à l'entreprise Climent,

d'un montant global de 1,042 M €, va durer jusqu'à fin octobre.

Pour rappel, la route départementale RD34 est barrée du lundi au vendredi et une déviation est mise en place par la RD35 et la RD38E. Afin de minimiser l'impact de ces travaux pour les riverains, les usagers et les commerçants, Pays de Montbéliard Agglomération et la commune d'Audincourt ont décidé de fermer la route sur un tronçon d'environ 70 mètres par semaine. Ainsi, l'accès est possible de part et d'autre du chantier, de même que l'accès piéton sur les trottoirs face à la zone de travaux. À chaque fin de semaine, le chantier est remblayé, autorisant la circulation en double sens le week-end. ■



agglo-montbeliard.fr / cycle de l'eau / eau et assainissement / études programmation travaux

Première étape vers le CRTE



Le 30 juin dernier, Pays de Montbéliard Agglomération a signé le protocole du Contrat de Relance et de Transition Économique avec l'Etat. Le CRTE, qui sera officiellement paraphé en septembre, traduit l'ambition de l'Agglomération d'allier la transition écologique à l'ensemble de ses projets, publics comme privés. Le CRTE réunit toutes les



contractualisations précédemment réalisées entre PMA et l'État (Contrat de Transition Écologique, Contrat de ruralité, etc). Il apportera les aides nécessaires aux projets portés aussi bien par les collectivités que par les acteurs privés du territoire, tous impliqués dans la relance économique.

Dans le même temps, la convention « Petites Villes de Demain » a été signée pour les communes de Fesch-le-Châtel et Pont-de-Roide-Vermondans qui font partie des 14 lauréates du programme dans le Doubs. Ce programme a pour objectif de revitaliser ces centre-bourgs en développant leur attractivité (habitat, commerce, etc). ■

Consultation **site internet**

Pays de Montbéliard Agglomération élabore actuellement son futur site internet. Vous souhaitez apporter votre contribution ? Dépêchez-vous, vous avez jusqu'au 30 juillet ! Le site internet de Pays de Montbéliard Agglomération va prochainement faire peau neuve. Dans un contexte de modernisation des outils de communication, de dématérialisation des services aux usagers et plus généralement d'innovation numérique, l'Agglomération souhaite refondre son site internet à l'aube 2022. Avec quels contenus et quels services ? Participez vous-même activement à cette réflexion en ligne à l'adresse ci-dessous. ■



monagglo-montbeliard.fr

La date : 22 juillet

**OUVERTURE DU MAGASIN
CŒUR PAYSAN À SOCHAUX**



Dans le cadre de sa volonté de promouvoir les circuits courts de consommation, PMA a financé à hauteur de 50 000 € la construction de ce magasin qui réunit une trentaine de producteurs locaux. Allez vite y goûter les bons produits de notre territoire ! ■



sochaux.coeur-paysan.com

L'Agglomération en pleine santé



Ça bouge depuis la prise de compétence santé par Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) en fin d'année dernière ! En septembre vont débiter les travaux de la maison des professionnels de santé, au Pied-des-Gouttes à Montbéliard.

Cette maison (en haut à droite sur la photo), située derrière la Fromagerie, sera un établissement ouvert aux praticiens afin de créer des synergies entre eux. Locaux pour de la formation, hébergements (notamment pour

les internes en médecine), bureaux pour des réunions, elle permettra l'organisation d'une véritable communauté des professionnels de la santé coordonnant et structurant les soins de proximité sur le territoire. Cette maison traduit l'ambition de PMA de développer l'offre de santé et les premiers résultats sont très encourageants. En effet, six médecins vont s'installer dans le Pays de Montbéliard en un an alors qu'on comptait seulement douze arrivées sur la décennie précédente... ■

Bourses « PMAvenir »

La transition écologique est l'affaire de tous et notamment celle des jeunes générations. Dans le but d'initier des actions locales et concrètes en milieu scolaire, extrascolaire ou universitaire, Pays de Montbéliard Agglomération lance ses bourses « PMAvenir ».



« PMAvenir », c'est un concours ouvert à tous les enfants et jeunes adultes, aussi bien à titre individuel que collectif (classe, périscolaire, associations jeunesse, etc). Il s'agit de trouver et mettre en application des idées pour mieux protéger l'environnement ou réduire les consommations d'énergies, sachant que toutes les initiatives seront bonnes à prendre ! Quatre prix (et autant de bourses en euros) seront décernés l'année prochaine à l'issue de cette participation qui débitera à la rentrée et s'étalera jusqu'au 30 avril 2022. MONAgglo y reviendra d'ailleurs dans son prochain magazine d'automne mais vous pouvez déjà phosphorer ! ■



Les brèves du Conseil

Santé : Le conseil de communauté du 29 juin dernier a voté une délibération en vue de développer une stratégie ambitieuse en matière d'attractivité territoriale orientée vers les professionnels de santé. D'une part, les élus ont approuvé l'octroi d'une aide de 500 € par mois aux étudiants au cours de leurs deux dernières années d'étude, à condition de s'engager à exercer au minimum 5 ans sur le territoire de l'Agglomération. D'autre part, ils ont décidé d'allouer un forfait de 10 000 € pour l'installation d'un praticien à condition d'exercer au minimum 3 ans sur le territoire.

Formation : Le dernier conseil communautaire a également entériné la candidature de Pays de Montbéliard Agglomération à l'Appel à Manifestation d'Intérêt du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) « au cœur des territoires ». Ceci dans le but, à travers le CNAM, de développer l'offre de formation locale. À suivre...

Cité de l'emploi : L'Agglomération va candidater à l'obtention du label « Cité de l'Emploi ». Cette démarche de l'Etat associe l'ensemble des partenaires du Contrat de Ville Unique afin de mieux coordonner les politiques de l'emploi et de l'insertion mais également de répondre aux besoins spécifiques des habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV). En cas de labellisation, l'Agglomération pourrait se voir octroyer une enveloppe de crédits de 100 000 € / an sur deux ans.



« Le futur Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique du Pays de Montbéliard est en train de prendre forme à Montbéliard. Progressivement, chacun d'entre nous peut désormais deviner les dimensions de ce bâtiment et en apprécier sa taille. Il deviendra, à coup sûr, un élément structurant de notre territoire. C'est l'écrin parfait pour donner corps à mon souhait de doter l'enseignement artistique et musical d'un lieu à la fois fonctionnel et, surtout, ouvert sur le monde. Je suis satisfait, pour le territoire comme pour ses habitants, de savoir que ce Conservatoire nouvelle génération ouvrira ses portes au cours de l'année scolaire 2022-23 et ce pour la plus grande joie des enseignants et de leurs élèves. »

LE CHANTIER DU FUTUR CONSERVATOIRE monte crescendo !

Un an après le début des travaux, le nouveau Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique du Pays de Montbéliard s'élève progressivement dans le ciel montbéliardais. L'année prochaine, les notes de musique auront déjà remplacé le bruit des marteaux piqueurs. En plein cœur de cet été, les travaux de gros œuvre sont bien avancés. Le ballet de l'immense grue qui a pris place sur le site des Blancheries finit de déposer les murs préfabriqués qui voltigent dans les airs. Une fois le clos couvert réalisé – ce qui signifiera que le bâ-



timent sera hors d'eau et hors d'air – débutera alors la phase 2 du chantier avec l'entrée en piste des corps d'état secondaires et techniques (cloison, menuiserie, chauffage, ventilation, électricité) prévue lors du dernier trimestre 2021.

L'immense structure se dévoile progressivement et, début 2022, son bardage anodisé bronze commencera à colorer l'édifice, pour l'heure brut de décoffrage. Aujourd'hui chantier d'acier et de béton, le Conservatoire sera demain composé de musique et d'harmonie. ■

Le chantier du Conservatoire nouvelle génération **en images :**



Août 2020



Janvier 2021

Syril Travier : « Une ambition d'être ensemble »

Syril Travier est l'architecte du cabinet Jacques Ripault Architecture en charge de la réalisation du nouveau Conservatoire.

« Ce bâtiment a deux fonctions. Celle, évidemment, de Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique avec les formations qui vont avec. Mais surtout, il a l'ambition de réunir les gens. Je dirais même « d'être ensemble ». Ce souhait d'être ensemble, il est réalisé avec cette ouverture au rez-de-chaussée qui donne directement sur la médiathèque et la grande salle de cours, elle-même très vitrée et d'un très



© Tim Platt

beau volume, située devant le jardin. Dès l'entrée également, on tombe sur le grand escalier vitré à l'épicentre du plan ou encore sur l'auditorium avec ces deux cents places. Aux étages, nous avons de larges couloirs, avec des bancs pour discuter, et nous aurons une superbe vue sur la canopée de l'Allan. Ces lieux de circulation sont autant de lieux de rencontre. Ils sont surdimensionnés, les couloirs mesureront d'ailleurs 7 mètres ! Autant de lieux de convivialité qui vont chercher la lumière naturelle. Cette lumière entrera par les grandes fenêtres de la façade qui, elle-même, sera revêtue de bronze. Le bronze comme un véritable clin d'œil aux instruments de musique ! » ■



EN CHIFFRES

3 500 tonnes d'acier
4 200 m³ de béton
23 mètres de hauteur (aussi haut que le stade Bonal !)
64 mètres en longueur
6 000 m² de surface
15,3 M € le coût total (hors taxes) de l'opération (4,8 M € pris en charge par Pays de Montbéliard Agglomération, 4 M € par la Ville de Montbéliard, 2 M € par le Département, 2 M € par la Région et 2,5 M € par les fonds européens). ■



UN CHANTIER À SUIVRE SUR NOS RÉSEAUX !

Suivez l'évolution du chantier et la construction du bâtiment sur notre story permanente « **Conservatoire** » sur **instagram** : [instagram.com/paysmontbeliard](https://www.instagram.com/paysmontbeliard) ■



INSCRIPTIONS EN LIGNE

Inscrivez-vous dès à présent aux formations proposées par le Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique pour la rentrée 2021. La fiche de pré-inscription et les tarifs sont en ligne sur notre site internet. ■

agglo-
montbeliard.
fr / culture et
patrimoine / le
conservatoire /
inscription



Un projet financé en partenariat avec



Juin 2021



Perspective fin 2022

VOTRE POUBELLE passée au scanner

Avec l'instauration de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI) début 2023, le nombre de levées de votre bac deviendra un élément clef de la future facturation de vos ordures ménagères. Afin de réduire votre quantité de déchets jetés dans la poubelle, MONAgglo vous en déchiffre le contenu.



237 kilogrammes

Tel est, d'après les données recueillies par Pays de Montbéliard Agglomération en 2021, le poids moyen des ordures ménagères d'un habitant du Pays de Montbéliard sur une année complète. Si la tendance est en légère baisse (ce chiffre était de 240 kg en 2018), il est cependant très loin de l'ambition fixée par l'Agglomération pour atteindre les objectifs nationaux, à savoir 150 kg ! Cet objectif serait le bienvenu en

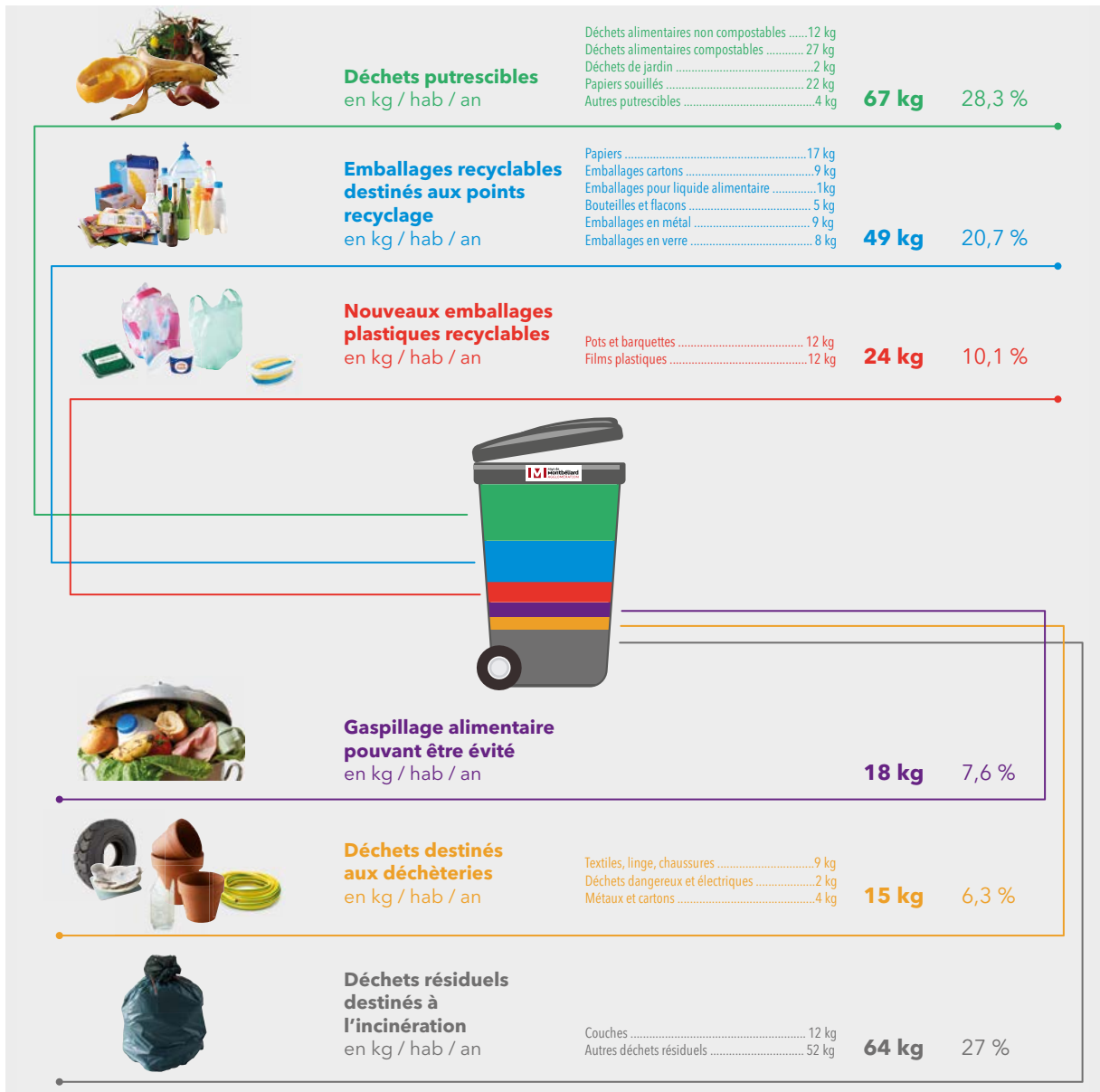
vue de l'instauration de la REOMI puisque cette redevance comprendra une part variable (à hauteur de 30%) liée au nombre de levées du bac. Et, pour mieux gérer sa quantité d'ordures ménagères, le mieux est encore de savoir ce que contiennent nos poubelles (voir *infographie page suivante*). Vous verrez alors que vous pouvez intervenir directement sur de nombreuses catégories de déchets en évitant le gaspillage alimentaire, en privilégiant le compostage, en triant mieux les emballages recyclables

ou encore en discernant les déchets qui vont en déchèterie. Pour parfaire votre tri, l'Agglomération vous donne de nombreux conseils sur les pages consacrées aux déchets de son site internet (*lien ci-dessous*). Dans une poubelle idéale, il ne resterait plus que les déchets résiduels pour un poids de 64 kg/an/habitant. Alors, cap ou pas cap ? ■



**agglo-montbeliard.fr /
Déchets/ le recyclage**

Que contiennent nos poubelles ?



PMA RECENSE VOS BACS

À partir de début septembre, un recensement sur l'ensemble des 72 communes de PMA permettra de poser les bases de la mise en œuvre de la REOMI.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la redevance, l'Agglomération a fait appel à la société Contenur afin de vérifier auprès de chaque producteur de déchets (ménages, professionnels et administrations) si la taille de bac d'ordures ménagères correspond bien à la composition de son foyer ou à son activité. Si c'est le cas, le bac sera alors pucé (ou sa puce sera vérifiée s'il possède déjà une puce).

Au cours de ce recensement, vos coordonnées et la compo-

sition de votre foyer seront demandées. Ces données constitueront ensuite le fichier des redevables, qui servira de base à la gestion et au recouvrement de la REOMI.

Cette enquête démarrera en septembre et s'étendra jusqu'à la fin de l'année. Le principe de la redevance incitative et les points essentiels de sa mise en œuvre vous seront alors précisés.

Et, dernière mention d'importance, aucune vente ou demande de données bancaires ne sera réalisée au cours de cette enquête. PMA vous demande donc la plus grande vigilance par rapport à d'éventuelles fraudes. ■



APRÈS LE TOUR, C'EST ENCORE LE TOUR !

Vous avez aimé le Tour de France de ce mois de juillet ? Vous allez adorer le Tour du Pays de Montbéliard à la fin août ! Cette deuxième édition réunira en effet les meilleurs jeunes coureurs de moins de 23 ans du continent européen. En clair, les futures stars du peloton professionnel dans les années à venir... à découvrir avant tout le monde !

L'an dernier, le 1^{er} Tour du Pays de Montbéliard organisé par le Centre Cycliste d'Étupes (CCE) a rallié tous les suffrages avec trois étapes, et autant de profils différents, sur trois jours. Le CC Étupes, soutenu par Pays de Montbéliard Agglomération (PMA), nous propose de nouveau une échappée belle les 27, 28 et 29 août prochains avec, cette fois-ci, la tenue d'une manche U23 du calendrier Europe Tour avec des équipes aussi prestigieuses que la Jumba Visma ou la Française des Jeux. Près de 150 coureurs se disputeront la victoire lors du contre-la-montre de Bethoncourt (vendredi 27) et les étapes autour d'Hérimoncourt (samedi 28) et d'Étupes (dimanche 29). De belles parties de manivelle en perspective ! ■





PMA vous fait gagner un maillot du CC Etupes à l'occasion du 2^e Tour du Pays de Montbéliard. Pour ce faire, restez connectés à la page « J'aime le Pays de Montbéliard » !

Été, liberté, **MOBILITÉS** !

La saison estivale est souvent synonyme d'évasion. Surtout dans le Pays de Montbéliard où la nature est à portée de roue ! Justement, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) vous donne les clefs, non pas pour prendre votre voiture, mais bel et bien pour découvrir le territoire en modes de déplacements verts... et vertueux pour l'environnement.



6 raisons de prendre le vélo !

1. Profitez de la carte des aménagements cyclables...

Éditée par PMA l'an dernier, cette carte vous permet d'avoir une vue d'ensemble des aménagements dédiés aux cycles et propose 14 circuits à découvrir sur le territoire. Elle est notamment disponible, gratuitement, au siège de l'Agglomération ou à Pays de Montbéliard Tourisme. Elle est également téléchargeable sur le site internet de PMA ([lien ci-dessous](#)).

2. ... et bientôt des topoguides

PMA est actuellement en train d'éditer 14 topoguides relatifs aux 14 circuits identifiés dans la carte. Ils décrivent les aspects patrimoniaux, historiques, architecturaux ou encore naturels des espaces traversés. Un véritable outil pour profiter au mieux des agréables chemins du territoire. A suivre bientôt sur nos réseaux sociaux !



3. Visualiser le réseau sur internet

Pour rappel, le réseau d'itinéraires cyclables du Pays de Montbéliard est en partie visible en 360° sur Google Street View depuis l'an dernier. Un bon moyen de visualiser votre parcours avant même d'enfourcher votre deux roues.



À voir sur notre chaîne YouTube : les vidéos sur la nouvelle carte des aménagements cyclables dans le Pays de Montbéliard et les itinéraires cyclables du Pays de Montbéliard sur Google Street View. ■

4. Poursuite des aménagements

PMA poursuit les aménagements d'itinéraires cyclables afin de développer davantage son réseau. Sur le 2^e semestre 2021, trois chantiers sont à signaler : la ligne reliant Audincourt à Hérimoncourt au niveau de Seloncourt, la liaison de 800 mètres menant de Bavans sur les bords du Doubs, et la voie verte d'entrée de ville de Montbéliard en direction de Bethoncourt (entre le parking Gambetta et la rue du Parc).

5. Le chèque vélo de PMA

Lancé par l'Agglomération au printemps, le « chèque vélo » est une aide financière de 100 € pour inciter les particuliers à acheter un vélo à assistance électrique. La collectivité y a consacré une enveloppe totale de 10 000 €. Intéressé ? Rendez-vous sur la page dédiée au vélo sur notre site internet.

6. Bientôt le vélo partage avec Moventis

Suite à la décision des élus de PMA, Moventis Pays de Montbéliard mettra à disposition, en octobre prochain, 120 vélos à assistance électrique (*photo ci-contre*) afin de donner envie aux usagers de s'adapter à ce mode doux de transport. MONAgglo y reviendra dans son prochain magazine. ■



[agglo-montbeliard.fr / déplacements/ A vélo](http://agglo-montbeliard.fr/deplacements/A_velo)

À plus dans le bus !

En tant qu'Autorité Organisatrice de Mobilité, Pays de Montbéliard Agglomération est responsable du transport en commun sur son territoire, mission qu'elle délègue à Moventis Pays de Montbéliard. Alors, quelles nouvelles à bord des bus du réseau évoliY ?

1 GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN LORS DES PICS DE POLLUTION

Le 6 mai dernier, les élus de la collectivité se sont prononcés pour l'expérimentation durant un an de la gratuité du réseau lors des pics de pollution. Concrètement, une fois l'alerte déclarée en Préfecture, cette offre exceptionnelle sera applicable le ou les jours suivants et vous en serez directement informés sur les réseaux de PMA et d'évoliY. Le réseau de bus sera alors gratuit pour tous, que les usagers disposent ou non d'un abonnement. La mesure a pour

objectif d'inciter les usagers de la route à délaissé leur voiture pour les transports en commun et ainsi faire diminuer l'émission de particules fines dans l'atmosphère. Un geste éco-citoyen !

2 LA LIGNE ESTIVALE POUR ALLER À BROGNARD

Jusqu'au 29 août, la ligne Estivale vous emmène directement, tous les jours et en seulement vingt minutes, de l'Acropole de Montbéliard à la Base de Loisirs du Pays de Montbéliard. C'est LA bonne idée pour se retrouver les pieds dans l'eau et l'esprit en vacances. Toutes les infos sur evolity.fr.

3 INFOS THNS

La ligne 3 du Transport à Haut Niveau de service (THNS) est en cours de réalisation. Les travaux s'achèvent sur Hérimoncourt (stations de bus) et occupent actuellement le cœur de ville de Sochaux. En septembre, le secteur de Seloncourt sera concerné avec la création des stations de bus aux standards évoliY en même temps que la réalisation de la piste cyclable Audincourt-Hérimoncourt. À terme, cette ligne 3 modernisera la ligne existante entre Montbéliard et Hérimoncourt. ■

Chaud pour la rando ?

Alors c'est le guide qu'il vous faut ! Réalisé par la Randonnée Hérimoncourtoise et Pays de Montbéliard Tourisme, le nouveau guide de randonnées pédestres sur le Pays de Montbéliard présente 55 parcours répartis sur l'ensemble de l'Agglomération, élargi avec le sud du Territoire de Belfort et les monts du Lomont. En vente (15 euros) notamment à la boutique de l'Office de Tourisme du Pays de Montbéliard. ■



Le mot de Damien Charlet, Vice-Président de PMA en charge des mobilités

« Par ses récentes décisions, le conseil communautaire de PMA propose de plus en plus d'alternatives à la voiture. Le chèque vélo ainsi que la levée de l'option vélo du contrat avec notre délégataire Moventis donnent l'occasion de promouvoir les deux-



roues comme jamais auparavant. Quant à la gratuité des transports publics en cas de pic de pollution, elle permet là aussi de « décarbonner » nos mobilités. Ces décisions fortes concilient environnement et transports, au service de tous. » ■

Le mot de Philippe Mathieu, conseiller délégué en charge des pistes cyclables

« Avec les aménagements effectués récemment, le Pays de Montbéliard vient de dépasser les 160 km d'itinéraires cyclables. C'est dire si le vélo a le vent en poupe dans notre Agglomération ! Et cela va se poursuivre puisque les élus de PMA vont prochainement adopter le



nouveau Schéma Directeur des pistes cyclables. Ce document cadre nous permettra d'établir les projets à venir, à l'horizon 2026, pour encourager encore davantage les habitants à prendre leur vélo. » ■



À vélo **DANS L'AGGLO**

Le réseau cyclable du Pays de Montbéliard contribue à la mobilité des habitants, tant au niveau des déplacements quotidiens que pour les loisirs. Il compte aujourd'hui plus de 160 km d'itinéraires cyclables.



DONNER LE CAP
Planification des projets à réaliser

1



TROUVER LE MEILLEUR TRACÉ
Co-conception du meilleur tracé avec les élus concernés

2



RECHERCHER LE FINANCEMENT
Partenaires extérieurs, subventions, ...

3



LES BONNES PRATIQUES DU CYCLISTE



Je respecte les autres usagers et l'environnement



J'adapte ma vitesse



Je signale mes changements de direction



Je fais part de mes suggestions sur agglo-montbeliard.fr



Je m'équipe correctement

Pour vos déplacements dans l'agglomération, pensez vélo !



DÉMARRER LES TRAVAUX

4

Analyser les
réseaux existants
(eau, électricité, ...)

ENTREtenir les voiries, équipements, et espaces verts

5



ENCOURAGER LA PRATIQUE DU VÉLO

6

Aménager les
voiries et les
espaces verts



Équiper les
aménagements
Bornes de
stationnement vélo,
signalisation,
poubelles, ...



VÉLOCITÉ



Travailler en partenariat
avec les associations
d'utilisateurs et de cyclistes.

Faire connaître le réseau
Création et diffusion de cartes,
circuits cyclo-touristiques, tracés
géolocalisés, fête du vélo, ...



Sensibiliser et développer la
pratique du vélo auprès des
citoyens, des élus, des entreprises
et des établissements scolaires
(communication, plan mobilité,
malette pédagogique, ...)



Analyse de la
fréquentation



L'AGGLOMÉRATION FER DE LANCE

de la relance économique

Le soleil et le déconfinement estival ne font pas oublier la longue et difficile période traversée par les acteurs du tissu économique du Pays de Montbéliard, éprouvés par près de dix-mois de crise sanitaire. Dès le premier confinement au printemps 2020, Pays de Montbéliard Agglomération a déployé avec succès des aides financières massives pour soutenir les entreprises, artisans et commerçants du territoire. Témoignages de trois d'entre eux.

« Près de 12 000 € d'aides de PMA »

« La pandémie, pour mon restaurant, c'est un déficit de 430 000 € du chiffre d'affaires depuis mars 2020. Au niveau des aides, j'ai eu droit à l'activité partielle et au Fond de Solidarité de l'Etat (FSE). Ce dernier s'élève à 12 000 € par mois sachant qu'il me faut déjà 15 000 € pour mes frais fixes. Et je ne mets pas mon salaire dedans, je ne me paie pas ! Du côté des aides de Pays de Montbéliard Agglomération, j'ai touché 3 000 € dans le cadre d'ECHOP lors du premier confinement. C'était vraiment facile car il n'y a quasiment rien eu à faire et je me suis laissé guider par les services de l'Agglomération. J'ai également touché 2 500 € de FRT trésorerie et 6 426 € de FRT investissement pour l'isolation phonique et acoustique de la salle de restaurant. Ce fut d'autant mieux que toutes ces aides sont arrivées très vite. Au final, j'ai donc touché un total de près de 12 000 € d'aides de la part de PMA. Ce n'est pas rien ! » ■



Freddy Pargny est le directeur du restaurant La Rotonde, à Sochaux.



DIFFÉRENTES AIDES PROMUES PAR PMA

Pays de Montbéliard Agglomération s'est mise au diapason des aides de l'Etat et de la Région afin de soutenir les entreprises, commerçants et artisans de son territoire. Avec le dispositif ECHOP tout d'abord, l'Agglomération a pris en charge 50% du loyer de certaines entreprises. Au titre de l'année 2020, la collectivité a ainsi retenu 341 dossiers pour un montant total d'aides accordées de 412 495 €. Au 8 juin dernier, déjà 128 demandes d'aides ECHOP avaient

été renouvelées pour un montant d'aide de 71 109 €. PMA a également soutenu son tissu économique à travers les différentes aides du Fonds Régional des Territoires (FRT). Depuis octobre dernier (et jusqu'au 8 juin dernier), l'Agglomération a engagé respectivement 1,130 M€ pour le FRT Investissements (270 dossiers instruits), 193 250 € pour le FRT Trésorerie (93 dossiers) ainsi que 96 500 € pour le FRT collectivités (12 dossiers). ■

« L'Agglomération a vraiment été présente »

« Le premier confinement du printemps 2020 fut très compliqué à gérer. J'avais très peur de l'inconnu, de savoir comment j'allais rémunérer mes salariées, payer les charges fixes ou encore les dettes par rapport aux



Aurélié Ehret est gérante du salon de coiffure EPI'TETE à Audincourt.

fournisseurs. Néanmoins, les aides de l'Etat et de Pays de Montbéliard Agglomération ont été mises en place rapidement. On a beau dire, nous nous sommes sentis soutenus. Au niveau des charges, comme nous ne sommes pas propriétaires, l'aide ECHOP mise en place par PMA était vraiment super. Avec cette aide à hauteur de 50% des charges locatives, nous avons reçu – à raison d'un loyer de 1 200 € par mois – trois fois 600 € qui correspondent aux deux mois de fermeture du printemps 2020 et à celui de novembre dernier. Je remercie les pouvoirs publics car ils ont répondu présent durant la crise. De plus, le versement de l'aide ECHOP a été assez rapide. Une fois que notre dossier – constitué par mon époux Arnaud que je remercie ! – fut validé, nous avons reçu les aides le mois suivant. Franchement, l'Agglomération a vraiment été là, présente, et a mis les moyens. » ■

« PMA a vraiment aidé les commerçants »

« J'ai connu l'aide FRT par l'entremise d'un collègue restaurateur. Comme il savait que je souhaitais acquérir un distributeur de fleurs, il m'a parlé de ce soutien de PMA. J'ai aussitôt appelé la collectivité, courant février-mars, qui m'a très bien renseignée. Le dossier et le devis ont été immédiatement traités et j'ai reçu une réponse sous dix jours. Ce distributeur - que j'ai appelé « Le Carrousel » - j'y pensais depuis des années car j'avais vu ça il y a 25 ans, à Paris. C'est un investissement de 24 000 € sur lequel j'ai obtenu une aide de 7 500 €. L'aide FRT m'a permis d'acheter la machine alors que je pensais originellement la louer pendant un an. C'est un vrai avantage pour mon activité et je remercie grandement PMA qui, avec l'aide FRT, a vraiment aidé les commerçants. » ■



Stéphanie Paillot est la gérante du magasin de fleurs Placiflor, à Pont-de-Roide-Vermondans.



Stade Bonal

Vous vous êtes déjà demandé pourquoi la bannière de PMA trônait dans les tribunes du stade Auguste-Bonal ? Tout simplement parce que l'enceinte de 20 005 places assises, entièrement rénovée entre 1997 et 2000 par l'Agglomération, est un équipement communautaire et appartient donc à la collectivité. Concrètement, le stade est mis à la disposition du FCSM par convention d'occupation du domaine public pour une redevance annuelle de 535 000 €. Cette somme comprend le loyer du stade et les charges de fonctionnement (entretien courant, fluides, etc), payées par PMA et refacturées au club. À noter que cette mise à disposition est non exclusive, ce qui permet par exemple d'y organiser des manifestations qui ne sont pas en lien avec le football et de mettre à disposition le stade Bonal à d'autres structures. Comme le concert de Johnny Hallyday, en 2012. ■

PMA SUPPORTE

Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) est plus Sochaux-Montbéliard (FCSM). C'est le soutien comme pour les actions de partenariat, la collectivité

Centre de formation



Le FCSM est particulièrement reconnu par la qualité de sa formation et les infrastructures sont à l'avenant. À l'instar du stade Auguste-Bonal, Pays de Montbéliard Agglomération est propriétaire des bâtiments et des terrains du centre de formation Roland-Peugeot, une enceinte d'une surface de 6,3 hectares située à Seloncourt. En tant que propriétaire, PMA finance en partie les travaux liés au clos et au couvert. C'est ainsi qu'une grosse phase de rénovation eut lieu entre 2014 et 2018. Le bâtiment du château (l'internat avec les chambres et la cantine) et le bâtiment technique (vestiaires, sanitaires, salle de musculation) ont alors fait peau neuve, de même que le terrain synthétique extérieur. Ces phases de réhabilitation font l'œuvre d'un partenariat tripartite entre PMA, la Région et le FCSM. ■

Un partenariat à 4 pour la rénovation de la pelouse

Historiquement réputée pour être l'une des plus belles de France, la pelouse du stade Bonal n'était plus vraiment ce qu'elle était ces dernières années et une rénovation s'imposait. C'est ainsi que Pays de Montbéliard Agglomération a volontairement initié ce chantier d'ampleur d'un coût total de 1,5 M € HT. La collectivité y a apporté sa contribution de 375 000 €, aux côtés de la Région (300 000 €), du Département du Doubs (375 000 €) et du FCSM (450 000 €). Le projet, réalisé à l'intersaison, consiste à remplacer la pelouse naturelle par un terrain hybride. Il est complété d'un système de chauffage basse température à eau chaude dont la production énergétique sera assurée par une chaudière très haut rendement fonctionnant au biogaz. Un type d'équipement dont dispose la grande majorité des clubs professionnels en France. ■

UR N°1 du FCSM

qu'un supporter inconditionnel du Football Club principal ! Que ce soit pour l'aide à l'infrastructure brandit fièrement le maillot jaune et bleu.

Image de marque

Le Football Club Sochaux-Montbéliard participe à la renommée du Pays de Montbéliard. C'est à ce titre que Pays de Montbéliard Agglomération a conclu avec le club un marché de prestations relatif à l'image de marque et à la valorisation du territoire. C'est également pour cette image de marque, mais aussi sous l'angle de sa politique sportive en direction de la jeunesse, que l'Agglomération noue de nombreux partenariats avec le club, notamment en direction des jeunes dans le cadre de sa compétence Politique de la Ville. Le FCSM est donc aux côtés de l'Agglomération sur de nombreuses manifestations comme les Rencontres Sportives, l'opération « Pro d'un Jour » (photo ci-contre) ou encore l'événement « Bonal fête les sports ». ■



Pays de Montbéliard Agglomération vous fait gagner vos places pour les matchs à domicile du FCSM ! Restez connectés à notre page facebook « J'aime le Pays de Montbéliard ».



Lauréate avec le Grand Belfort de l'appel à projets « Territoires d'Innovation » du Programme d'investissements d'avenir en 2019, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) est le chef de file du projet « Transformation d'un Territoire Industriel » qui vise à accompagner le territoire dans sa nécessaire mutation pour faire face aux défis de la révolution industrielle en cours.
Plus d'info : [agglo-montbeliard.fr / Territoires d'Innovation](http://agglo-montbeliard.fr/Territoires-d-Innovation)



LIVING LAB : UN LABORATOIRE à ciel ouvert

À Vieux-Charmont, la friche industrielle d'une ancienne usine d'horlogerie et d'industrie automobile est actuellement lieu d'expérimentations avant de devenir, à terme, un parc urbain récréatif à vocation scientifique au bord de l'étang des Gravieres. Bienvenue au Living Lab !

« On trouve pas mal de choses différentes sur ce site. La première partie, à l'entrée de la friche, est fortement contaminée en métaux avec des concentrations importantes de zinc, cadmium et plomb. Plus au sud-est de la friche, on retrouve des hydrocarbures comme les HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) ou des PCB (Polychlorobiphényle)... » Les propos de Jordan Collot ne font raisonnablement pas de la friche industrielle de Vieux-Charmont l'endroit bucolique dont on rêverait pour se promener. Et pourtant ! L'année prochaine, le Living Lab sera certainement pour vous une ballade des plus étonnantes...

Parmi ces nombreuses actions, Territoires d'Innovation a vocation à redonner de nouveaux usages aux friches industrielles qui parsèment le territoire. Le Living Lab en est l'exemple concret. « Dans le cadre du programme Territoires d'Innovation, le Living Lab qui sera installé sur la friche industrielle aura deux vocations, indique Michel Chalot. Une partie de



la zone sera réservée aux activités de recherche proprement dites avec la mise en place d'essais afin de sélectionner des végétaux utiles pour la dépollution ou la phytostabilisation des sols dans le cadre du phytomanagement. Une autre partie servira à communiquer envers le grand public sur ces activités de recherche, et ce notamment grâce à l'intervention du Pavillon des Sciences. »

En attendant les visiteurs à l'horizon automne 2022, le Living Lab est pour le moment réservé aux scientifiques qui mettent en pratique les techniques du phytomanagement, c'est-à-dire l'utilisation des végétaux pour gérer les sites pollués (lire page suivante). Une technique beaucoup moins onéreuse qu'une excavation de terre sur un site

de 2 hectares et qui respecte forcément davantage la nature. La transformation d'un territoire industriel passe donc, également, par les plantes... ■



Retrouvez notre vidéo sur le Living Lab et notamment l'interview de Michel Chalot sur notre chaîne YouTube « Pays de Montbéliard Agglomération ». ■



Michel Chalot, Professeur à l'Université de Bourgogne-Franche-Comté et à l'Université de Lorraine

je suis en charge de la gestion des sites et sols pollués. Nous essayons de mettre en œuvre des procédés innovants qui sont basés sur les végétaux et qui nous permettent de restaurer les sites et éventuellement de dépolluer les sols qui seraient contaminés par des métaux ou des composés organiques. C'est tout l'objet du phytomanagement. C'est un projet multidisciplinaire qui fait intervenir non seulement des partenaires académiques comme l'Université de Franche-Comté, le laboratoire Chrono-Environnement, le laboratoire Femto-St, mais également

des partenaires institutionnels comme Pays de Montbéliard Agglomération, l'Agence d'Urbanisme, et des partenaires privés comme TESORA par exemple. L'activité de recherche que nous menons sur le site est financée par des programmes européens au travers du FEDER, des programmes nationaux comme ceux de l'Agence nationale de la Recherche qui finance le projet ECOPOLIS, par des fonds régionaux via le contrat métropolitain et par les subventions de PMA obtenues dans le cadre du programme Territoires d'Innovation. » ■

« Au sein du laboratoire Chrono-Environnement, dont une antenne est implantée sur le campus universitaire du Pays de Montbéliard,

Jordan Collot, étudiant au laboratoire Chrono-Environnement

« PMA finance ma thèse dont le thème est la revalorisation de la friche industrielle de Vieux-Charmont par le phytomanagement. Nous mettons en œuvre un ensemble de techniques – les phytotechnologies – qui nous permettent d'agir, grâce aux plantes, sur les contaminants dans le sol. Pour gérer les polluants métalliques par exemple, je

développe la phytoextraction. Cela signifie que certaines plantes vont absorber les contaminants et les stocker dans leurs parties aériennes, que ce soit les tiges ou les feuilles. Charge à nous de récupérer cette biomasse pour, ensuite, la valoriser. Avec les concentrations de zinc ou de cadmium sur le site, nous nous sommes intéressés à l'alliaire, une plante herbacée qui accumule les métaux et qui a l'avantage de pousser déjà ici. Le bouleau ou le saule sont également des espèces connues pour leur capacité à phytoextraire les métaux des sols. En parallèle de cela, je réalise également des essais de phytostabilisation. Certaines plantes vont stocker les contaminants dans leurs racines pour éviter qu'ils s'en aillent dans l'écosystème et qu'ils



se disséminent au travers la chaîne alimentaire. Ainsi, il est prévu d'y réaliser des essais avec l'Ostrya, également appelé le « charme-houblon ». Toutes ces espèces, qu'elles soient arbres ou herbacées, nous sont donc super utiles ! » ■





© JM Doman

L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR à Audincourt

Inaugurée le 16 septembre 1951, l'église du Sacré-Cœur à Audincourt fête cette année ses 70 ans. L'occasion de découvrir un écrin aussi sacré par sa religiosité que par son architecture, rehaussée par les fameux vitraux de Fernand Léger dont on fête les 140 ans de sa naissance.

Le Sacré-Cœur est la symbiose de trois éléments qui ont contribué à son histoire. Il y a tout d'abord le souhait d'un homme, l'abbé Prenel, vicaire de l'église de l'Immaculée-Conception à Audincourt qui prend en 1946 la responsabilité de la nouvelle paroisse, dite « des Autos », où il décide de bâtir un nouveau lieu de culte. Il y a la volonté inextinguible des paroissiens, mobilisés pour la construction qui suit les plans de l'architecte Maurice Novarina. Il y a enfin l'apport du Père Couturier,

membre de la Commission diocésaine d'Art Sacré, de proposer à des artistes contemporains de participer à la décoration de l'église.

Parmi eux, Jean Le Moal, Jean Bazaine (qui réalise le superbe baptistère et la mosaïque du parvis) et Fernand Léger qui est alors au fait de sa gloire. Ce dernier fabrique les cartons pour la tapisserie représentant l'eucharistie qui orne le mur du sanctuaire ainsi que les célèbres vitraux qui habillent la grande nef (photo ci-dessus). Ces panneaux forment un bandeau continu remarquable de 1,70 mètre de hauteur et 70 mètres de longueur. Le talent de l'artiste de jouer avec les couleurs se révèle avec ce bandeau de lumière offrant une impression différente selon les moments de la journée.

Maison du culte et manifeste d'artistes contemporains, le Sacré-Cœur fait ainsi depuis des décennies la renommée de la cité des « Croques-Raves ». À visiter absolument en cette année d'anniversaire. ■



RENDEZ-VOUS

La Direction Culture et Patrimoine de Pays de Montbéliard Agglomération organise trois visites guidées de l'église : jeudi 29 juillet, jeudi 19 août et samedi 28 août (17h). En partenariat avec la paroisse Saint-Luc. Réservation obligatoire au 03 81 31 87 80 ou 03 81 94 45 60.

L'église sera également mise en valeur lors des Journées Européennes du Patrimoine. Le samedi 18 septembre : « Bâtir une église de notre temps », récit d'Edwige Dumel et orgue (20h). Le dimanche 19 septembre : Messe anniversaire diocésaine (10h) suivie de visites commentées puis concert organisé par le Moloco (20h).



[agglomontbeliard.fr / culture et patrimoine / patrimoine](http://agglomontbeliard.fr/culture-et-patrimoine/patrimoine)



© JM Doman

MONA ouvre ses colonnes aux groupes politiques du Conseil d'Agglomération.
Les textes publiés sont sous la seule responsabilité des signataires.

Matthieu Bloch

Maire de Colombier-Fontaine, Président du groupe « Unis pour réussir »

Mesdames, Messieurs,

Nous arrivons aux termes d'une 1^{ère} année de mandat durant laquelle nous avons dû faire face à cette crise épidémique. La vie reprend aujourd'hui grâce au respect des gestes barrières par tous et à la campagne de vaccination qu'il faut intensifier. Dès le début de cette dernière, notre majorité a alerté les pouvoirs publics, notamment par l'adoption d'une motion demandant l'accélération de cette campagne. Les élus de PMA ont mis en place des mesures pour accompagner nos concitoyens, en fournissant notamment des masques aux communes, mais aussi pour aider nos entreprises par l'introduction de divers dispositifs dont plus de 250 entreprises ont pu profiter: exonération de CFE, dispositif d'aide au loyers ECHOP, coordination de l'aide à l'investissement avec le FRT.

En dehors de cette gestion de crise, différentes actions ont pu être initiées : transfert de compétence partielle en matière de santé permettant à nos communes d'être accompagnés dans le cadre

de la lutte contre la diversification médicale, réseau de transport plus performant, développement des mobilités douces, travail sur l'attractivité touristique, sur le développement urbain en lien avec les énergies nouvelles, investissement pour développer notre pôle universitaire.

Les dernières élections, pourtant locales, ont vu s'accroître considérablement l'abstention, démontrant la défiance actuelle de nos concitoyens envers les pouvoirs publics.

Lorsqu'une démocratie est ainsi malade, la responsabilité de cet échec est évidemment collective. La seule réponse à ce phénomène ne peut être que sur le terrain, par la mise en place de politiques publiques fortes et au plus proche de nos concitoyens. L'ensemble des élus de PMA y travaillent, pour permettre à notre territoire de conserver un tissu industriel attractif, de diversifier ses activités économiques, et à rendre la vie de nos concitoyens plus douce en agrémentant leur quotidien avec des infrastructures toujours plus adaptées.

Nicolas Pacquot

Maire d'Étouvans, Président du SIVU des Essarts, pour le groupe « Indépendants et Solidaires »

Après une période difficile où chacun d'entre nous avons dû changer nos habitudes et restreindre nos déplacements et nos sorties, le recul de la pandémie est enfin là grâce au civisme de tous et nous tenons à vous remercier de votre attitude responsable qui nous permet aujourd'hui de recouvrer une liberté tant attendue.

Les beaux jours, aussi, sont de retour ! Profitons-en pour découvrir ou redécouvrir ce qui fait le charme de notre territoire. Entre endroits aménagés ou sites naturels le choix est large. Se rafraîchir à la base nautique de Brognard ou à la plage de Pont-de-Roide Vermondans, faire le tour des forts, admirer les paysages depuis le belvédère de Vandoncourt ou celui de Mandeuve, emprunter les circuits pédestres à la découverte de notre patrimoine, se balader dans les parcs du pré la rose ou

celui des Miches, visiter le château de Montbéliard, le musée Peugeot, le théâtre antique de Mandeuve, partir à la découverte de notre histoire ou tout simplement louer une trottinette électrique ou un vélo pour flâner le nez au vent.... Que ce soit en famille ou entre amis, vous n'aurez que l'embarras du choix quant aux activités proposées par l'office du tourisme du Pays de Montbéliard. Ouvrons les yeux sur la richesse de notre territoire, devenons les ambassadeurs du Pays de Montbéliard, soyons-en fiers!

À tous, à ceux qui restent dans notre région, à ceux qui partent plus ou moins loin, nous vous souhaitons de belle vacances et de jolies découvertes.

N'hésitez pas à nous contacter : pma.independants.et.solidaires@gmail.com

Magali Duvernois / Damien Charlet

Pour le groupe « Ensemble pour le Pays de Montbéliard 72 »

Bientôt une année que nous sommes élus à l'agglomération et les élections départementales et régionales viennent clarifier le paysage politique local, et consolider notre politique de groupe avec trois de ses membres qui vont siéger au conseil départemental. Nous sommes loin de l'ancien monde dont on nous targuait de faire partie. Force est de constater qu'avec de la ténacité nous avons réussi à mener nombre de dossiers. La politique de santé, les mobilités douces, la transition écologique

se conjuguent avec des actes concrets. C'est le fruit d'un travail collectif et constructif. L'activité économique a été durement touchée et il faudra continuer à accompagner les commerces et les entreprises. Les manifestations culturelles et sportives doivent reprendre afin de redonner des couleurs au Pays de Montbéliard. Nous invitons tous les élus communautaires à travailler en ce sens afin de redonner confiance à nos concitoyens et qu'ils retrouvent le chemin des urnes.

LES TEMPS FORTS de l'agenda

Spectacle, concert, événement, curiosité... **MON** vous propose sa sélection de manifestations à ne surtout pas manquer.

Pensez également à vous inscrire aux sorties 1, 2, 3...nature, aux rendez-vous du patrimoine et du Conservatoire.

Tout l'agenda sur agglo-montbeliard.fr

SPORT

24MX Tour

Championnat de France
de motocross
Circuit de la Versenne à
Villars-sous-Écot
Samedi 11 et dimanche
12 septembre
mcvillars.com



© Michel Coullon

EuropaCup derrière Dorny

Valentigney, les Longines
Dimanche 19 septembre
cyclo-cross-nommay.fr



© Simon Coullon

Courses du Lion

5 km (Féline), 10 km,
semi-marathon
Dimanche 26 septembre
Départ du semi-
marathon à
Montbéliard, rue
Contejean (10h)
lelion.org



© Nicolas Hanberger

Empire Fight Edition Viking

Championnat du monde
de boxe thaï et kick-
boxing
Axone Montbéliard,
samedi 2 octobre
axone-montbeliard.fr



© Simon Deyval

2e Tour du Pays de Montbéliard

27, 28 et 29 août
Lire pages 14 et 15. ■



© Samuel Coullon



FESTIVAL

Festival des Mômes

Du jeudi 26
au dimanche 29 août
Montbéliard
festivaldesmomes.fr ■

ÉVÉNEMENT

Ouvertures musicales !



© Olympe

Spectacles d'ouverture
de saison de
l'Orchestre
Victor-Hugo
Franche-Comté
Samedi
25 septembre
Montbéliard
mascenenationale.eu ■

EXPOSITION

Tohu-Bohu

Jusqu'au 22 août
Le 19 - CRAC,
Montbéliard
le19crac.com ■



Le 19

Helene Bertin
Tohu-bohu
29-08 + 30-08-2021

Julie Chaffort
Ombres errantes
29-08 + 30-08-2021

SORTIES



© Simon Deyval

Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 18 et dimanche
19 septembre
agglo-montbeliard.fr /
culture et patrimoine /
patrimoine ■